

Comment identifier une formation de qualité ?

Comprendre les labels et accréditations

03/02/2026

Animé par :

- Ariane Féry, directrice de la rédaction
- Thibaut Cojean, rédacteur en chef

Sommaire

1. Orientation : quelques principes
2. Les valeurs sûres (diplômes nationaux, grades, etc.)
3. Les différents types d'écoles privées
4. Labels et accréditations
5. Les pièges à éviter (bachelor vs BUT, mastères vs master...)



Quelques principes 1.0

Les choses à avoir en tête

1. Une école non reconnue par l'Etat ne peut pas délivrer de diplômes visés ni accueillir d'élèves boursiers.
2. Une formation reconnue délivre des crédits ECTS, nécessaires à la poursuite d'études.
3. Une école reconnue peut proposer des formations non reconnues.
4. Toutes les formations présentes sur Parcoursup ne sont pas (encore) reconnues. Un projet de loi de régulation du privé + des mesures d'audit déjà en place pour mieux encadrer.

2 règles essentielles :

- Bien s'informer pour bien s'orienter
- Echanger en direct

Définitions essentielles

Crédits ECTS

En français, « système européen de transfert et d'accumulation de crédits ». C'est une unité de mesure qui permet de comparer les formations entre les pays.

En Europe : 1 an d'études sup = 60 crédits ECTS

Ils sont indispensables à la poursuite d'études et à la mobilité internationale.

Diplôme national

Diplômes définis et organisés par l'Etat, et délivrés au nom d'un ministère (ESR, Agriculture, Industrie, Transition écologique, Armées, etc.)

Diplôme visé

Le visa de l'Etat est accordé à un diplôme non national après une procédure d'évaluation du ministère de l'Enseignement supérieur. Il assure de la qualité académique d'une formation.

RNCP

Formation, diplôme ou qualification inscrit au Répertoire national de la certification professionnelle.

Ce titre atteste de compétences et aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier.

N'offre pas de reconnaissance académique et ne garantit pas la poursuite d'études.

Les valeurs sûres 2.0

Les diplômes nationaux

(vous pouvez y aller les yeux fermés)

- CAP
- Bac (général, pro et techno)
- Licence
- DNMADE
- Licence pro
- Master
- Doctorat
- BUT
- BTS
- DEUST
- Diplôme d'Etat
- Certificat de spécialisation
- D'autres diplômes de spécialité

Une formation non diplômante contrôlée par l'Etat

(vous pouvez y aller les yeux fermés quand même)

- CPGE

Les grades

4 grades :

- Bac
- Licence
- Master
- Doctorat

Le grade garantit le niveau d'études bac, bac+3, bac+5 ou recherche.

D'un point de vue réglementaire, les formations gradées offrent les mêmes garanties que les diplômes nationaux.

Attention : seuls les diplômes nationaux peuvent utiliser le nom bac, licence, master ou doctorat.

Exemples :

- Le diplôme d'ingénieur offre un grade master (bac+5).
- Un bachelor reconnu dans une école de commerce offre un grade licence (bac+3).

Quelles sont les écoles reconnues ?

Toutes les écoles et universités publiques.

Les lycées privés sous contrat.

Une partie des écoles privées.

Les écoles privées 3.0

Deux grandes catégories d'écoles privées

- Les écoles à but non lucratif

Une grande partie des grandes écoles est administré par des associations à but non lucratif. Une accréditation atteste de ce statut.

- Les écoles à but lucratif

Ces établissements sont moins surveillés, mais certaines grandes écoles reconnues appartiennent à des groupes privés à but lucratif.

Labels & accréditations 4.0

Les labels à connaître

EESPIG

Etablissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général.

Conditions :

- assurer une mission de service public
- être non lucratif.

Titre d'ingénieur / CTI

La commission des titres d'ingénieurs (CTI) accorde aux écoles le droit de délivrer ce titre. On compte un peu plus de 200 écoles accréditées. Seul le cycle ingénieur d'une école est accrédité (pas les bachelors).

Les accréditations internationales

Souligne la qualité d'une école auprès des établissements étrangers,

Pour les écoles de commerce : **EQUIS**, **AACSB** ou **AMBA** (le Graal est d'avoir les 3).

Pour les écoles d'ingénieurs : **EUR-ACE**

Les labels à connaître

Les labels professionnels

Qualiopi, CQC, RNCP... Ces labels ont de la valeur dans le monde du travail, mais ne disent pas grand-chose de la qualité d'une formation.

Le label DD&RS

Délivré aux grandes écoles et aux universités, il atteste de la bonne prise en compte des enjeux écologiques et sociétaux de l'établissement.

Les pièges à éviter 5.0

Les bons réflexes

Toujours vérifier l'accréditation d'une école ou d'une formation

Les labels sont accordés pour un temps limité et doivent être renouvelés : 5 ans pour RNCP ou EESPIG, 3 à 5 ans pour la CTI, etc.

Certaines écoles « omettent » de mettre à jour leurs plaquettes.

Attention aux abus de noms !

Bachelor universitaire de technologie ≠ Bachelor, qui ne signifie pas « Licence » en anglais

Master ≠ Mastère ≠ Master of sciences (CGE) ≠ Mastère spécialisé (CGE)

Ce qui compte, c'est le diplôme national ou le grade

Les bons réflexes

Le logo à scruter : l'Hexagone bleu

La garantie insuffisante :
le bleu-blanc-rouge



BTS CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT



CLASSE PRÉPARATOIRE CONTRÔLÉE PAR L'ÉTAT



DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT



Les bons réflexes

Aller à la rencontre des enseignants, étudiants, anciens diplômés :

- En salon (de l'Étudiant)
- Aux journées portes ouvertes
- Sur les réseaux (LinkedIn notamment)

Les questions à poser :

- Quelle est la reconnaissance de l'école ? Jusque quand ?
- Est-ce que le diplôme est visé / gradé ?
- Combien de crédits ECTS sont délivrés ?
- Existe-t-il un réseau d'anciens étudiants ?
- Où vont les anciens en poursuite d'études ?
- Quelles sont les qualifications des enseignants ?
- Quels types de partenariats (entreprises, international) ?

Les bons réflexes



Les red flags

- L'école met en avant uniquement son RNCP ou son Qualiopi
- Les cours sont assurés presque uniquement par des intervenants professionnels
- L'école ne propose que des formations 100% à distance



Les points d'alerte

- L'école existe depuis très peu de temps
- L'école ne propose que des formations en alternance
- Un lycée privé n'est pas sous contrat avec l'Etat